

L 1.8

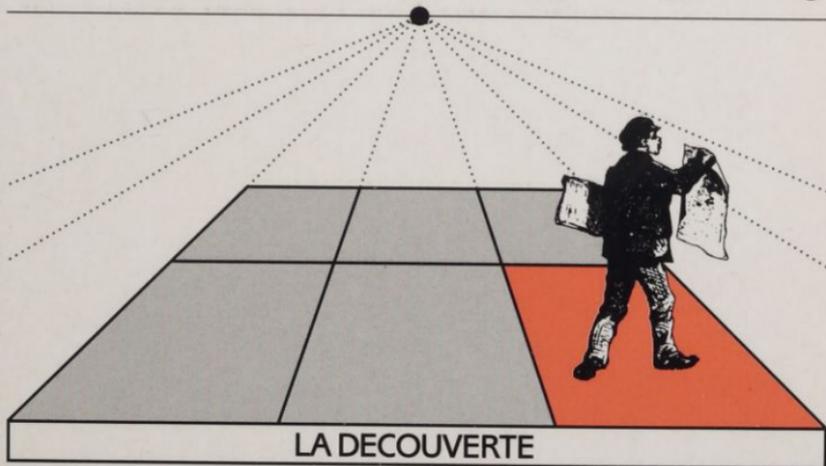
M5

10070

William Gasparini

# sociologie de l'organisation sportive

R E P È R E S



025178103

30

**La collection « Repères »**  
est dirigée par Jean-Paul Piriou  
avec Bernard Colasse, Pascal Combemale,  
Françoise Dreyfus, Hervé Hamon,  
Dominique Merllié et Christophe Prochasson

Sociologie  
de l'organisation sportive

Éditions La Découverte  
9 201, rue Abel-Blancquet  
75013 Paris

16  
D1

2000-47466

Catalogage Électre-Bibliographie

GASPARINI, William

Sociologie de l'organisation sportive. – Paris : La Découverte, 2000. – (Repères ; 281)

ISBN 2-7071-3177-6

Rameau : sports : organisation et administration : aspect sociologique  
Dewey : 306.54 : Anthropologie sociale et culturelle.  
Sociologie des loisirs et du tourisme  
796.1 : Sports. Questions générales. Histoire. Dictionnaires  
Public concerné : Public motivé

---

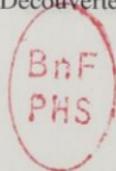
Le logo qui figure au dos de la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc qu'en application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **À la Découverte**.

© Éditions La Découverte & Syros, Paris, 2000.



## Introduction

Privées ou publiques, les organisations sportives contemporaines connaissent depuis quelques décennies un développement d'une ampleur considérable. Même si les institutions sportives « officielles » ne représentent pas la totalité du sport, les pratiques sportives (de loisir, de compétition ou de spectacle) sont de plus en plus encadrées par des structures. Coupe du monde de football, jeux Olympiques, Tour de France de cyclisme, manifestations sportives de masse, tournois, rencontres, regroupements populaires et matchs à différents niveaux de pratique : le sport organisé nécessite la mise en œuvre de moyens humains et matériels de plus en plus spécialisés.

Contemporaine de la genèse du sport, la réflexion sur l'organisation sportive débute avec le XX<sup>e</sup> siècle. D'une auto-administration par les pratiquants eux-mêmes au XIX<sup>e</sup> siècle à une institutionnalisation voire une bureaucratisation des groupements sportifs avec un système de division des tâches très poussé, l'organisation du sport se transforme peu à peu. Une communauté sportive structurée, hiérarchisée, jalouse de son indépendance et favorisant la constitution d'institutions spécifiques, clubs et fédérations notamment, émerge au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Régies par les principes de l'amateurisme et du bénévolat, ces organisations privées non marchandes se développent à l'écart des analyses sociologiques. Dans le même temps, les sciences humaines abordent à leur tour la question

de l'organisation (notamment de l'administration et de l'entreprise) jusqu'à fournir, aujourd'hui, un ensemble doctrinal et problématique considérable. Le « monde » des organisations sportives (notamment les fédérations sportives, les clubs professionnels et les administrations territoriales du sport) ne découvrent les méthodes de cette branche de la sociologie qu'à la fin des années quatre-vingt. De récents phénomènes expliquent ce développement dans le secteur sportif : l'évolution et l'éclatement de la demande sportive qui conduisent à une réorganisation du fonctionnement interne de nombreuses fédérations et services des sports, l'appel de plus en plus fréquent à des consultants pour pallier l'absence de formation, le regain d'intérêt pour la sociologie appliquée dans les entreprises et administrations du sport, et la nouvelle légitimité dans les formations universitaires aux métiers du sport de l'étude des organisations sportives.

Ce renouveau ne doit pas nous aveugler. Le *monde du sport* reste ambivalent à l'égard de la question de l'organisation. S'il développe un grand nombre de règles et d'institutions, il manifeste des attitudes hostiles à l'égard des analyses sociologiques, des principes de management ou de la rationalisation des tâches et des coûts. Pourtant, depuis le début des années quatre-vingt-dix, la sociologie des organisations sportives constitue en France un pôle particulièrement productif au sein de la sociologie du sport. Le concept général d'*organisation sportive* a permis d'unifier différents objets empiriques tels que le club sportif, la fédération ou l'administration sportive.

Spécialisée dans l'analyse des structures sportives et de ses formes d'actions collectives organisées, elle n'en reste pas moins une sociologie des organisations. Non seulement elle utilise les méthodes et les concepts de cette discipline sociologique pour analyser l'objet *organisation sportive*, mais elle reprend aussi ses interrogations. Où commence et où s'arrête la sociologie des organisations sportives ? Faut-il intégrer dans le champ d'analyse l'Éducation physique et sportive (EPS), le ministère de la Jeunesse et des Sports ou les organisations sportives spontanées et éphémères ? S'agit-il simplement d'analyser les groupements sportifs formels que sont les fédérations et les entreprises sportives ou s'agit-il de développer

une réflexion sur les mécanismes de coopération humaine, sur l'action collective ? Ne peut-on contribuer à penser l'organisation sociale dans sa globalité ?

Une théorie globale de l'organisation sportive ne serait-elle pas susceptible d'éclairer certains des phénomènes centraux de la sociologie, comme l'intégration de comportements individuels libres dans des entreprises communes et les représentations de l'action collective organisée légitime ?

S'il semble important de rendre compte des travaux qui ont contribué à faire exister la sociologie des organisations sportives comme une discipline incontournable, tant en sociologie du sport que dans le secteur en pleine expansion du « management » du sport, il apparaît aussi essentiel de montrer le caractère pluriel des approches à partir de leurs évolutions récentes.

La première partie présente les grandes lignes d'évolution des organisations sportives en relation avec certains changements sociaux du xx<sup>e</sup> siècle : le passage d'une auto-administration par les sportifs à une bureaucratisation révèle un processus socio-économique propre aux sociétés postindustrielles. La deuxième partie de l'ouvrage montre comment un nouveau territoire sociologique se crée avec ses modèles empruntés à la sociologie des organisations et ses enjeux théoriques. Ensuite, les chapitres suivants précisent les différentes échelles d'analyse sur les plans géographique et administratif, et illustrent les cadres d'analyse à partir d'exemples et d'études de cas puisés dans divers types d'organisation sportive. Enfin, le dernier chapitre aborde la question du poids des stratégies individuelles et collectives des acteurs sportifs dans la production de ces formes organisationnelles.



## I / Transformations de l'organisation sportive au XX<sup>e</sup> siècle

À l'image de tous les pays de l'Europe occidentale, l'organisation sportive française moderne connaît globalement, à des degrés divers, plusieurs états du système sportif, voire plusieurs « âges » du sport [Callède, 1988] pouvant partiellement se superposer. L'état actuel de l'organisation du sport serait en quelque sorte le « produit » des états successifs antérieurs : sa configuration contient les « traces » de son histoire inscrites non seulement dans les structures sportives matérialisées (institutions et organisations) mais aussi dans les mémoires de ceux qui ont participé à la constitution de l'espace (dirigeants, pratiquants, organisateurs, éducateurs). L'autonomisation progressive du « monde du sport » s'accompagne d'un processus de rationalisation destiné, selon les termes de Max Weber, à assurer la prévisibilité et la calculabilité par-delà les différences et les particularismes. La nécessité de règles organisationnelles et de règlements sportifs universels s'impose dès que les échanges sportifs s'établissent entre différentes institutions. En secrétant des fonctions aptes à assurer leur fonctionnement (entraîneurs, dirigeants, professionnels, etc.), les organisations sportives imposent peu à peu leur pouvoir sur la pratique sportive.

SCHÉMA DE L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION SPORTIVE :  
LES DIFFÉRENTS ÉTATS DU SYSTÈME SPORTIF

État 1 (XIX <sup>e</sup> siècle)	Organisation sportive privée de type libéral.	Sociétés de gymnastique, clubs sportifs, cercles, clubs privés, salles de culture physique, sociétés commerciales diverses (armes, danse, canotage, etc.).
État 2 (1880-1930)	Organisation sportive privée et gymnastique scolaire.	Sociétés, clubs, associations, unions, fédérations, CIO, introduction de la gymnastique obligatoire à l'école, sociétés commerciales de prestations d'exercices corporels.
État 3 (1930-1970)	Organisation sportive privée et publique d'État.	Associations, clubs, mouvements de jeunesse, fédérations sportives, affinitaires, scolaires, sport professionnel, intervention de l'État dans l'organisation et la gestion du sport (1936-40-45-58-60-67).
État 4 (1970-1990)	Organisation sportive privée et publique territoriale.	Segmentation du modèle sportif, nouveaux modes d'organisation associative, tourisme sportif, intervention des collectivités territoriales (régions, départements, communes), entreprises de services et de biens sportifs, clubs professionnels.

### 1. Évolution de l'organisation associative des pratiques sportives

#### *L'influence du modèle anglais*

Dans tous les pays de l'Europe occidentale, le sport moderne émerge à l'intérieur de groupements privés, souvent associatifs et non marchands.

Lorsque le sport compétitif s'institue dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un grand nombre d'activités pratiquées

proviennent d'Angleterre : le football, le rugby, l'athlétisme, le tennis, etc. À cette époque, d'autres pratiques corporelles existent en France (cyclisme, boxe française, escrime, tir, activités hippiques, joutes et courses nautiques, etc.), et en Europe (gymnastique, jeux de combat et divers jeux populaires en Allemagne, Suisse, Suède, Danemark, Italie, Espagne, Tchécoslovaquie, Pologne), mais non sous la forme compétitive des sports anglo-saxons. De la même manière, d'autres formes d'organisation des pratiques d'exercice corporel coexistent (cas des *Turnen* en Allemagne ou des *Sokol* en Tchécoslovaquie). Liées aux traditions et aux fêtes religieuses ou fédérales (comme en Allemagne ou en Suisse), ces formes organisationnelles restent éloignées des modèles du club et du championnat sportif.

L'Angleterre victorienne exporte non seulement un modèle compétitif du jeu sportif mais aussi son mode d'organisation. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le club sportif s'organise sous la forme du cercle britannique. Réservé aux hommes, très hiérarchisé, il reproduit la structure et le système de valeurs des institutions britanniques (les *public schools*, par exemple).

En France, lycéens, étudiants, rentiers et actifs qui ont connaissance de l'exemple anglais prennent en charge le travail d'organisation de leurs propres distractions. Ce premier « état » de l'organisation sportive non marchande se caractérise par une faible bureaucratisation, un moindre coût de la pratique sportive personnelle, des équipements sportifs relativement sommaires, un recrutement essentiellement bourgeois et un encadrement technique et administratif restreint et bénévole. L'organisation interne est simple : un président (le plus fréquemment un commerçant, un entrepreneur ou un membre d'une profession libérale), un trésorier, des membres adhérents, parfois un comité de direction. Le siège social est souvent situé dans un bâtiment paroissial ou dans un pub.

Reproduisant ce modèle anglais, le *Havre Athletic Club* [1872], le *Bordeaux Athletic Club* [1877], le *Racing Club de France* [1881] ou le *Stade français* [1882] s'inscrivent dans cette logique socio-organisationnelle. En quelques années, animés par des hommes très informés de la situation anglaise, ils bénéficient d'un recrutement et de relations dans les milieux

urbains aisés. Ces clubs organisent la pratique moderne de l'athlétisme, du football et du rugby, créent des équipements de plus en plus spécialisés et insèrent le sport français dans les échanges internationaux.

La formation de fédérations et d'unions de clubs résulte de la nécessité d'établir des matchs ou des rencontres interclubs sur des bases réglementaires communes et constantes [Defrance, 1995]. Divers comités et ligues se mettent en place. Leur but est de développer les exercices physiques et sportifs, essentiellement dans le cadre lycéen, étudiant et périscolaire. Implicitement, ces initiatives visent aussi, pour des fractions de l'élite économique et sociopolitique de l'époque, à s'assurer le patronage de la jeunesse. L'*Union des sociétés françaises de sports athlétiques* (USFSA) se constitue en 1887 sous l'impulsion de sportifs issus de l'élite sociale. Jeune aristocrate anglophile et militant de la première heure pour le sport éducatif, le baron Pierre de Coubertin en sera le secrétaire général en 1891. L'Union jouera un rôle important comme centre d'organisation et comme laboratoire idéologique [Haumont, 1987].

L'institution sportive fédérale revendique peu à peu le monopole de l'organisation et du discours légitime dans le domaine sportif. Véritable gardien d'un « vrai sport », l'institution sportive de type anglo-saxon développe un modèle autour de la compétition et diffuse l'idée d'une vertu intrinsèque au sport. Cet « esprit sportif » [Callède, 1987] évoque à la fois un idéal, une morale en acte et une disposition personnelle. Produit de cette idéologie, l'association sportive, comme « idéal type » de l'organisation sportive, formalise un type de sociabilité spécifique et une sphère de médiation entre l'individu et la société.

#### *De l'organisation sportive patronale à l'organisation sportive ouvrière*

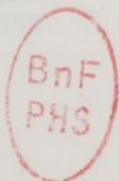
Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le sport moderne et la gymnastique constituent une pièce importante des dispositifs paternalistes. L'objectif est double : occuper les travailleurs pendant leur temps de liberté et assurer une meilleure identification à

LA DIVERSITÉ DES MODES D'ORGANISATION  
DE LA NATATION AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE ET AU DÉBUT DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE  
[D'APRÈS ARNAUD ET TERRET, 1992]

<i>Critères d'analyse</i>	<i>Natation hygiénique et commerciale</i>	<i>Natation traditionnelle</i>	<i>Natation militaire (conscrits)</i>	<i>Natation professionnelle</i>	<i>Natation sportive</i>
Buts de l'organisation	Thérapie, hygiène, convivialité, affinités, apprentissage.	Philanthropie, convivialité, jeu, solidarité, fête.	Militantisme patriotique, formation morale et civique, fraternité, discipline.	Profit financier, démonstration, spectacle, exploit individuel.	Militantisme sportif, compétition, lutte contre le professionnalisme.
Type d'organisation	Clubs privés, bains-douches.	Absente ou sociétés de sauvetage, joutes nautiques.	Sociétés conscriptives (natation, gymnastique, tir, préparation militaire).	Club. Création de la FSAF en 1896, devient FSAPF en 1908. Fédération professionnelle.	Clubs sportifs. Affiliés d'abord à l'USFSA, puis la FENS en 1920.
Espaces de pratique	Bassins clos.	Rivières, fleuves, lacs, mer.	Rivières, fleuves, bassins, lacs, mer, gymnase (à sec).	Fleuves, lacs, océans.	Espaces naturels balisés, piscines.
Recrutement social	Tous milieux, tous les âges. Mais recrutement milieux sociaux homogènes.	Affinités corporatives, les « gens de rivière », hommes adultes, proximité géographique.	Milieux populaires, employés, adolescents de plus de 15 ans, hommes.	Milieux plutôt populaires. Profession liée à l'eau ou manuelle. Hommes adultes.	« Classes moyennes » et populaires. Jeunes et adultes. Hommes et femmes.

La théorie critique de l'institution sportive .....	24
Enjeux de pouvoir local et culture associative .....	26
Culture sportive analogique et structure sportive digitale .....	28
2. <i>Des modèles d'analyse privilégiés</i> .....	29
Analyses stratégiques et managériales des fédé- rations sportives .....	29
— <i>L'acteur et le système sportif fédéral</i> .....	31
— <i>De l'entreprise à la fédération : l'approche managériale</i> .....	33
La règle et l'organisation sportive .....	36
— <i>Ordre juridique d'État et ordre sportif</i> .....	36
Les règles de contrôle d'État .....	37
Les règles communautaires .....	39
— <i>Associations de sportifs ou entreprises du sport ?</i> .....	41
— <i>Le pouvoir fédéral</i> .....	43
<b>III / De l'international au local : variation des échelles d'analyse</b> .....	47
1. <i>L'organisation sportive internationale</i> .....	47
Un enchevêtrement de pouvoirs .....	47
L'organisation olympique .....	49
2. <i>L'organisation nationale de l'offre sportive</i> .....	53
3. <i>Sociologie de l'organisation sportive locale</i> .....	56
Région et département : les nouveaux acteurs du sport local .....	56
Sociologie politique de l'organisation sportive locale .....	58
<b>IV / L'étude des organisations sportives privées</b> .....	61
1. <i>L'organisation sportive privée non marchande</i> ...	61
Le licencié et le système fédéral .....	61
Organisation des fédérations sportives .....	64
— <i>Des règles de fonctionnement communes</i> ...	64
Rapports au changement et systèmes d'action interne .....	64
Le champ de l'organisation sportive .....	71

2. <i>L'entreprise productrice de biens et de services sportifs</i> .....	73
Typologie des entreprises sportives .....	74
Une reproduction des stratégies de l'offre commerciale .....	76
Cultures et identités .....	78
<b>V / Les formes administratives du sport</b> .....	81
1. <i>Spécialisations des administrations sportives en Europe</i> .....	81
2. <i>L'administration du sport en France</i> .....	84
Des fluctuations dans les attributions de compétence .....	85
3. <i>L'administration territoriale du sport</i> .....	88
Organisation du service territorial des sports .....	88
Mondes sociaux et régimes d'action .....	92
<b>VI / Acteurs et groupements sportifs organisés</b> .....	95
1. <i>Des fonctions aux acteurs</i> .....	95
2. <i>Qu'est-ce qu'un acteur sportif ?</i> .....	96
— <i>Le bénévolat sportif</i> .....	97
— <i>Le personnel salarié des associations et fédérations</i> .....	99
— <i>Les acteurs des organisations sportives publiques</i> .....	99
— <i>Les acteurs des organisations privées marchandes</i> .....	99
3. <i>L'émergence des groupes d'intérêt organisés</i> .....	100
4. <i>L'auto-organisation des sportifs</i> .....	103
<b>Repères bibliographiques</b> .....	105





**La collection « Repères »**  
est dirigée par Jean-Paul Piriou  
avec Bernard Colasse, Pascal Combemale,  
Françoise Dreyfus, Hervé Hamon,  
Dominique Merllié et Christophe Prochasson

- L'affaire Dreyfus**, n° 141,  
Vincent Duclert.
- L'aménagement du territoire**,  
n° 176, Nicole de Montricher.
- L'analyse financière de  
l'entreprise**, n° 153,  
Bernard Colasse.
- L'argumentation dans la  
communication**, n° 204,  
Philippe Breton.
- Les banques**, n° 21,  
Claude J. Simon.
- Les bibliothèques**, n° 247,  
Anne-Marie Bertrand.
- Le budget de l'État**, n° 33,  
Maurice Baslé.
- Le calcul des coûts dans les  
organisations**, n° 181,  
Pierre Mévellec.
- Le calcul économique**, n° 89,  
Bernard Walliser.
- Le capitalisme historique**,  
n° 29, Immanuel Wallerstein.
- Les catégories  
socioprofessionnelles**, n° 62,  
Alain Desrosières  
et Laurent Thévenot.
- Les catholiques en France  
depuis 1815**, n° 219,  
Denis Pelletier.
- Le chômage**, n° 22,  
Jacques Freyssinet.
- Les collectivités locales**, n° 242,  
Jacques Hardy.
- Le commerce international**,  
n° 65, Michel Rainelli.
- La comptabilité anglo-saxonne**,  
n° 201, Peter Walton.
- La comptabilité en perspective**,  
n° 119, Michel Capron.
- La comptabilité nationale**,  
n° 57, Jean-Paul Piriou.
- La concurrence imparfaite**,  
n° 146, Jean Gabszewicz.
- La consommation des Français**  
1. n° 279 ; 2. n° 280,  
Nicolas Herpin  
et Daniel Verger.
- Les Constitutions françaises**,  
n° 184,  
Olivier Le Cour Grandmaison.
- Le contrôle de gestion**, n° 227,  
Alain Burlaud,  
Claude J. Simon.
- La Cour des comptes**, n° 240,  
Rémi Pellet.
- Coût du travail et emploi**,  
n° 241, Jérôme Gautié.
- Critique de l'organisation du  
travail**, n° 270,  
Thomas Coutrot.
- La décentralisation**, n° 44,  
Xavier Greffe.
- La démographie**, n° 105,  
Jacques Vallin.
- La dette des tiers mondes**,  
n° 136, Marc Raffinot.
- Le développement économique  
de l'Asie orientale**, n° 172,  
Éric Bouteiller  
et Michel Fouquin.

- Les DOM-TOM**, n° 151,  
Gérard Belorgey et  
Geneviève Bertrand.
- Le droit international  
humanitaire**, n° 196,  
Patricia Buirette.
- Droit de la famille**, n° 239,  
Marie-France Nicolas-Maguin.
- Le droit du travail**, n° 230,  
Michèle Bonnechère.
- Droit pénal**, n° 225,  
Cécile Barberger.
- L'économie britannique depuis  
1945**, n° 111,  
Véronique Riches.
- L'économie informelle dans le  
tiers monde**, n° 155,  
Bruno Lautier.
- L'économie de l'Afrique**,  
n° 117, Philippe Hugon.
- Économie de l'automobile**,  
n° 171, Jean-Jacques Chanaron  
et Yannick Lung.
- Économie bancaire**, n° 268,  
Laurence Scialom.
- L'économie de la culture**,  
n° 192, Françoise Benhamou.
- L'économie de la drogue**,  
n° 213, Pierre Kopp.
- Économie du droit**, n° 261,  
Thierry Kirat.
- Économie de l'environnement**,  
n° 252, Pierre Bontems  
et Gilles Rotillon.
- L'économie des inégalités**,  
n° 216, Thomas Piketty.
- Économie de l'innovation**,  
n° 259, Dominique Guellec.
- L'économie de l'Italie**, n° 175,  
Giovanni Balcet.
- L'économie du Japon**, n° 235,  
Évelyne Dourille-Feer.
- L'économie des organisations**,  
n° 86, Claude Menard.
- Économie des ressources  
humaines**, n° 271,  
François Stankiewicz.
- L'économie de la RFA**, n° 77,  
Magali Demotes-Mainard.
- L'économie de la  
réglementation**, n° 238,  
François Lévêque.
- L'économie des relations  
interentreprises**, n° 165,  
Bernard Baudry.
- L'économie des services**, n° 113,  
Jean Gadrey.
- Économie et écologie**, n° 158,  
Frank-Dominique Vivien.
- L'économie française 2000**,  
n° 277, OFCE.
- L'économie mondiale 2000**,  
n° 267, CEPII.
- L'économie mondiale des  
matières premières**, n° 76,  
Pierre-Noël Giraud.
- L'économie sociale**, n° 148,  
Claude Vienney.
- L'emploi en France**, n° 68,  
Dominique Gambier et  
Michel Vernières.
- Les employés**, n° 142,  
Alain Chenu.
- L'ergonomie**, n° 43,  
Maurice de Montmollin.
- L'éthique dans les entreprises**,  
n° 263, Samuel Mercier.
- Les étudiants**, n° 195,  
Olivier Galland  
et Marco Oberti.
- L'Europe politique**, n° 190,  
Guillaume Courty  
et Guillaume Devin.
- L'Europe sociale**, n° 147,  
Daniel Lenoir.

- Le FMI**, n° 133, Patrick Lenain.
- La fonction publique**, n° 189, Luc Rouban.
- La formation professionnelle continue**, n° 28, Claude Dubar.
- La France face à la mondialisation**, n° 248, Anton Brender.
- Les grandes économies européennes**, n° 256, Jacques Mazier.
- Histoire de l'administration**, n° 177, Yves Thomas.
- Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954**, n° 102, Benjamin Stora.
- Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance**, n° 140, Benjamin Stora.
- Histoire de l'Europe monétaire**, n° 250, Jean-Pierre Patat.
- Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962**, n° 115, Benjamin Stora.
- Histoire des idées politiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle**, n° 243, Jérôme Grondeux.
- Histoire des idées socialistes**, n° 223, Noëlline Castagnez.
- Histoire du Parti communiste français**, n° 269, Yves Santamaria.
- Histoire du parti socialiste**, n° 222, Jacques Kergoat.
- Histoire de la philosophie**, n° 95, Christian Ruby.
- Histoire politique de la III<sup>e</sup> République**, n° 272, Gilles Candar.
- Histoires du radicalisme**, n° 139, Gérard Baal.
- Histoire de la sociologie :**
1. **Avant 1918**, n° 109
  2. **Depuis 1918**, n° 110, Charles-Henri Cuin et François Gresle.
- Histoire des théories de la communication**, n° 174, Armand et Michèle Mattelart.
- Histoire de l'URSS**, n° 150, Sabine Dullin.
- L'histoire des États-Unis depuis 1945**, n° 104, Jacques Portes.
- L'indice des prix**, n° 9, Jean-Paul Piriou.
- L'industrie française**, n° 85, Michel Husson et Norbert Holcblat.
- Inflation et désinflation**, n° 48, Pierre Bezbakh.
- Introduction à la comptabilité d'entreprise**, n° 191, Michel Capron et Michèle Lacombe-Saboly.
- Introduction au droit**, n° 156, Michèle Bonnechère.
- Introduction à l'économie de Marx**, n° 114, Pierre Salama et Tran Hai Hac.
- Introduction à Keynes**, n° 258, Pascal Combemale.
- Introduction à la microéconomie**, n° 106, Gilles Rotillon.
- Introduction à la philosophie politique**, n° 197, Christian Ruby.
- Introduction aux sciences de la communication**, n° 245, Daniel Bougnoux.
- Introduction aux théories économiques**, n° 262, Françoise Dubœuf.
- L'Islam**, n° 82, Anne-Marie Delcambre.

- Les jeunes**, n° 27,  
Olivier Galland.
- Le judaïsme**, n° 203,  
Régine Azria.
- La justice en France**, n° 116,  
Dominique Vernier.
- Lexique de sciences  
économiques et sociales**,  
n° 202, Jean-Paul Piriou.
- Macroéconomie.**  
**Consommation et épargne**,  
n° 215, Patrick Villieu.
- Macroéconomie financière**,  
n° 166, Michel Aglietta.
- Macroéconomie :**  
**l'investissement**,  
n° 278, Patrick Villieu.
- Le management international**,  
n° 237, Isabelle Huault.
- La méthode en sociologie**,  
n° 194,  
Jean-Claude Combesse.
- Les méthodes en sociologie :**  
**l'observation**, n° 234,  
Henri Peretz.
- Méthodologie de  
l'investissement dans  
l'entreprise**, n° 123,  
Daniel Fixari.
- Les métiers de l'hôpital**, n° 218,  
Christian Chevandier.
- La mobilité sociale**, n° 99,  
Dominique Merllié  
et Jean Prévot.
- Le modèle japonais de gestion**,  
n° 121, Annick Bourguignon.
- La modernisation des  
entreprises**, n° 152,  
Danièle Linhart.
- La mondialisation de la culture**,  
n° 260, Jean-Pierre Warnier.
- La mondialisation de  
l'économie :**
1. **Genèse**, n° 198,
  2. **Problèmes**, n° 199,  
Jacques Adda.
- Les multinationales globales**,  
n° 187, Wladimir Andreff.
- La notion de culture dans les  
sciences sociales**, n° 205,  
Denys Cuche.
- La nouvelle économie chinoise**,  
n° 144, Françoise Lemoine.
- Nouvelle histoire économique  
de la France contemporaine :**
1. **L'économie préindustrielle  
(1750-1840)**, n° 125,  
Jean-Pierre Daviet.
  2. **L'industrialisation  
(1830-1914)**,  
n° 78, Patrick Verley.
  3. **L'économie libérale à  
l'épreuve (1914-1948)**, n° 232,  
Alain Leménorel.
  4. **L'économie ouverte (1948-  
1990)**, n° 79, André Gueslin.
- La nouvelle microéconomie**,  
n° 126, Pierre Cahuc.
- La nouvelle théorie du  
commerce international**,  
n° 211, Michel Rainelli.
- Les nouvelles théories de la  
croissance**, n° 161,  
Dominique Guellec  
et Pierre Ralle.
- Les nouvelles théories du  
marché du travail**, n° 107,  
Anne Perrot.
- L'ONU**, n° 145,  
Maurice Bertrand.
- L'Organisation mondiale du  
commerce**, n° 193,  
Michel Rainelli.
- Les outils de la décision  
stratégique**
- 1 : **Avant 1980**, n° 162,

- 2 : Depuis 1980**, n° 163,  
José Allouche  
et Géraldine Schmidt.
- Les personnes âgées**, n° 224,  
Pascal Pochet.
- La philosophie de Marx**, n° 124,  
Étienne Balibar.
- La politique de l'emploi**, n° 228,  
DARES.
- La politique financière de  
l'entreprise**, n° 183,  
Christian Pierrat.
- La population française**, n° 75,  
Jacques Vallin.
- La population mondiale**, n° 45,  
Jacques Vallin.
- Le postcommunisme en  
Europe**, n° 266,  
François Bafoil.
- La presse magazine**, n° 264,  
Jean-Marie Charon.
- La presse quotidienne**, n° 188,  
Jean-Marie Charon.
- La protection sociale**, n° 72,  
Numa Murard.
- Les protestants en France  
depuis 1789**, n° 273,  
Rémi Fabre
- La psychanalyse**, n° 168,  
Catherine Desprats-Péquignot.
- La publicité**, n° 83,  
Armand Mattelart.
- La question nationale au XIX<sup>e</sup>  
siècle**, n° 214, Patrick Cabanel.
- Le régime de Vichy**, n° 206,  
Marc Olivier Baruch.
- Le régime politique de la  
V<sup>e</sup> République**, n° 253,  
Bastien François.
- Les régimes politiques**, n° 244,  
Arlette Heymann-Doat.
- Le revenu minimum garanti**,  
n° 98, Chantal Euzéby.
- Les revenus en France**, n° 69,  
Yves Chassard  
et Pierre Concialdi.
- La santé des Français**, n° 180,  
Haut Comité à la santé  
publique.
- Les sciences de l'éducation**,  
n° 129, Éric Plaisance  
et Gérard Vergnaud.
- La sexualité en France**, n° 221,  
Maryse Jaspard.
- La sociologie économique**,  
n° 274, Philippe Steiner.
- La sociologie de Durkheim**,  
n° 154, Philippe Steiner.
- Sociologie de l'éducation**,  
n° 169, Marleine Cacouault  
et Françoise Œuvrard.
- Sociologie de l'emploi**, n° 132,  
Margaret Maruani et  
Emmanuèle Reynaud.
- Sociologie de l'organisation  
sportive**, n° 281,  
William Gasparini.
- La sociologie de Marx**, n° 173,  
Jean-Pierre Durand.
- La sociologie de Norbert Elias**,  
n° 233, Nathalie Heinich.
- Sociologie des entreprises**,  
n° 210, Christian Thuderoz.
- Sociologie des mouvements  
sociaux**, n° 207, Erik Neveu.
- Sociologie des organisations**,  
n° 249, Lusin Bagla-Gökalp.
- Sociologie des relations  
professionnelles**, n° 186,  
Michel Lallement.
- La sociologie du chômage**,  
n° 179, Didier Demazière.
- Sociologie du droit**, n° 282,  
Évelyne Séverin.
- Sociologie du sport**, n° 164,  
Jacques Defrance.

- La sociologie du travail**, n° 257,  
Sabine Erbès-Seguin.
- La sociologie en France**, n° 64,  
ouvrage collectif.
- Sociologie historique du  
politique**, n° 209,  
Yves Déloye.
- Les sondages d'opinion**, n° 38,  
Hélène Meynaud  
et Denis Duclos.
- Les stratégies des ressources  
humaines**, n° 137,  
Bernard Gazier.
- Le syndicalisme en France  
depuis 1945**, n° 143,  
René Mouriaux.
- Le syndicalisme enseignant**,  
n° 212, Bertrand Geay.
- Le système éducatif**, n° 131,  
Maria Vasconcellos.
- Le système monétaire  
international**, n° 97,  
Michel Lelart.
- Les taux de change**, n° 103,  
Dominique Plihon.
- Les taux d'intérêt**, n° 251,  
A. Benassy-Quéré, L. Boone  
et V. Coudert.
- Les tests d'intelligence**, n° 229,  
Michel Huteau  
et Jacques Lautrey.
- La théorie de la décision**,  
n° 120, Robert Kast.
- Les théories économiques du  
développement**, n° 108,  
Elsa Assidon.
- La théorie économique  
néoclassique :**  
1. **Microéconomie**, n° 275,  
2. **Macroéconomie**, n° 276,  
Bernard Guerrien.
- Les théories de la monnaie**,  
n° 226, Anne Lavigne  
et Jean-Paul Pollin.
- Les théories des crises  
économiques**, n° 56,  
Bernard Rosier.
- Les théories du salaire**, n° 138,  
Bénédicte Reynaud.
- Les théories sociologiques de la  
famille**, n° 236,  
Catherine Cicchelli-Pugeault  
et Vincenzo Cicchelli.
- Le tiers monde**, n° 53,  
Henri Rouillé d'Orfeuil.
- Le travail des enfants dans le  
monde**, n° 265,  
Bénédicte Manier.
- Les travailleurs sociaux**, n° 23,  
Jacques Ion  
et Jean-Paul Tricart.
- L'Union européenne**, n° 170,  
Jacques Léonard  
et Christian Hen.
- L'urbanisme**, n° 96,  
Jean-François Tribillon.

**Collection « Dictionnaires Repères »**

**Dictionnaire de gestion**, Élie Cohen.

**Dictionnaire d'analyse économique**,  
*microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc.*,  
Bernard Guerrien.

**Collection « Guides Repères »**

**L'art de la thèse**, *Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*,  
Michel Beaud.

**Guide du stage en entreprise**, Michel Villette.

**Guide de l'enquête de terrain**, Stéphane Beaud, Florence Weber.

**Voir, comprendre, analyser les images**, Laurent Gervereau.

**Collection « Manuels Repères »**

**Analyse macroéconomique 1**

**Analyse macroéconomique 2**

17 auteurs sous la direction de

Jean-Olivier Hairault

Composition Facompo, Lisieux (Calvados)  
Achévé d'imprimer en décembre 1999  
sur les presses de l'imprimerie Carlo Descamps,  
Condé-sur-l'Escaut (Nord)  
Dépôt légal : janvier 2000



*Imprimé en France*

**William Gasparini**  
**Sociologie de l'organisation sportive**

L'organisation du sport est passée d'une auto-administration par les pratiquants eux-mêmes à une institutionnalisation – voire une bureaucratisation – des groupements sportifs avec le développement d'un système hiérarchisé de division des tâches très poussé. Malgré le discours sportif dominant qui véhicule l'image d'un monopole de l'institution sportive fédérale sur l'organisation du sport, la réalité socio-économique renvoie à une extrême variété des formes d'organisation et des statuts.

Ce livre établit une synthèse rigoureuse et accessible des travaux des sociologues sur les organisations sportives en respectant le caractère pluriel de leurs approches. Il montre l'intérêt de ces travaux tant en sociologie du sport que pour le secteur en pleine expansion du « management » du sport.

*William Gasparini, ancien joueur de niveau national en volley-ball, professeur agrégé d'EPS (éducation physique et sportive) et docteur en sociologie, est maître de conférences à l'université Marc-Bloch de Strasbourg (UFR STAPS, sciences et techniques des activités physiques et sportives), où il enseigne la sociologie des organisations sportives et est chercheur au laboratoire « APS et sciences sociales ».*

Dans la collection « Repères »

Plus de 250 synthèses accessibles et rigoureuses,  
rédigées par des spécialistes reconnus en économie,  
gestion, histoire, sociologie, etc.

(Liste des titres à la fin de ce livre)

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 00312374 3



**Collection  
Repères**



ISBN 2-7071-3177-6